

CLAMART CITOYENNE

ÉLECTIONS MUNICIPALES-15 ET 22 MARS 2020





























Nous nous engageons aussi avec les mesures portées par :







www.clamartcitoyenne2020.fr 199 avenue Victor Hugo - 92140 Clamart.

Sur les réseaux sociaux : #ClamartCitoyenne2020 Par courriel: contact@clamartcitoyenne2020.fr Par courrier: Clamart Citoyenne 2020 -

UN PROJET D'AVENIR,

uée à l'orée de la forêt, notre commune est appréciée pour son charme et sa qualité de vie. Pourtant, depuis six ans, M. Berger construit lous azimuts, agissant comme un promoteur décomplexé. Ainsi, les constructions ont explosé ous sa mandature : alors que l'État nous demande de construire 270 nouveaux logements par an (soit 2 700 en dix ans), ce sont d'ores et déjà plus de 6 000 logements qui sortent de terre. Si rien n'est fait, Clamart sera bientôt une banlieue bétonnée et perdra son identité. Nous pouvons et nous devons faire une pause. Car cette frénésie immobilière conduit mécaniquement à un accroissement démographique sans précédent. Nous sommes 53 000 habitants ; à très court terme, il va nous falloir en accueillir environ 15 000 de plus, avec des équipements nouveaux ou renforcés (écoles, stationnements, installations sportives...).





Les temps ne sont plus aux dépenses inutiles ni à des travaux gigantesques. Nous avons d'autres urgences, écologiques notamment. Nous plaçons notre espérance dans l'échelon local, là où les actions les plus concrètes peuvent être mises en œuvre. Il nous faut agir, et vite! Comme le souligne l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, « le mandat des maires qui vont entrer en fonction, de 2020 à 2026, est l'un des derniers à être vraiment utile pour faire cette transition écologique. » Depuis que l'écologie politique a fait un beau score aux dernières élections européennes, les politiciens de tous bords se découvrent soudain une passion pour le vélo ou le bio dans les cantines... Miracle ? Opportunisme ? Une chose est sûre : à Clamart Citoyenne, nous n'avons pas attendu que le vent tourne pour porter une véritable ambition dans ce domaine. Actifs depuis 2014 au conseil municipal, nous défendons des positions constructives, argumentées et raisonnables comme en témoignent nos comptes rendus.

Retrouvez notre programme et les colistiers sur notre site internet www.clamartcitoyenne2020.fr



Notre conviction est d'autant plus forte que la question écologique rejoint la question sociale qui nous est chère. La politique actuelle du Gouvernement multiplie les laissés-pour-compte. À Clamart, les clivages entre les populations et les quartiers se sont amplifiés. Ce ne sont pas les millions d'euros d'argent public récemment engloutis pour maquiller le pont de l'A86 au rondpoint du Petit-Clamart (sans même un mur antibruit!) qui vont améliorer la qualité de l'air et la situation des personnes en difficulté... Notre future municipalité, par sa proximité avec nos concitoyens, sera le premier échelon pour renforcer la solidarité et nous donner le plaisir de partager la même ville.

Depuis le début de la campagne. un binôme partage les affiches de Clamart Citoyenne, composé de Didier Dincher et d'Agnès Hartemann. En effet, contrairement aux candidats qui s'affichent seuls et cachent la femme qui sera leur première adjointe, Didier Dincher n'entend pas gérer seul les affaires de la commune.

Didier Dincher est ingénieur et éditeur indépendant. Diplômé d'urbanisme à l'Institut national des sciences appliquées de Lyon et titulaire d'un MBA de gestion des entreprises à la Sorbonne (Institut d'administration des entreprises de Paris),

son parcours en entreprise puis comme indépendant le mène plusieurs années en Allemagne. A son retour en France, il s'engage dans la lutte contre les inégalités et pour une société plus respectueuse de tous. Avec une énergie à toute épreuve et aussi le plaisir d'écouter et de rassembler, c'est vers lui que Clamart Citoyenne s'est tournée tout naturellement pour mener sa liste aux municipales.

Agnès Hartemann est professeure de médecine, cheffe du service de diabétologie à l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière. C'est une femme de talent, d'action et de cœur. Profondément humaniste, jamais condescendante, travailleuse enthousiaste, elle nous a tous bouleversés, récemment, par ses mots justes et courageux dans la défense de l'hôpital public. Ses compétences et son intégrité la désignent pour devenir notre première adjointe, chargée de la démocratie locale.

Nos engagements

- Nous sortirons de la politique actuelle de bétonisation pour nous tenir à des objectifs raisonnables de construction, tels qu'ils nous ont été fixés par le Schéma régional de l'habitat et de l'hébergement.
- Parce qu'un bon équilibre entre entreprises et logements est indispensable, nous apporterons de l'activité économique et nous développerons le tissu commercial. Avec nous, au lieu de devenir la cité-dortoir qui se profile, réglée sur les déplacements pendulaires (domicile/travail/domicile) de ses habitants, Clamart fera le choix du dynamisme.
- Responsables et réalistes, nous porterons des projets proportionnés à nos besoins et qui ne mettent pas en péril nos finances.
- les plus démunis, ne seront pas notre variable d'ajuste- et structurantes. Nous y porterons nos engagements.

- ment budgétaire. Nous ferons tout pour que l'école soit le lieu de l'égalité par excellence. Les bâtiments seront progressivement rénovés et adaptés au réchauffement climatique.
- Par ailleurs, les déplacements seront l'objet de tous nos soins. Nous rapprocherons les différents quartiers entre eux, nous faciliterons la desserte des commerces et des équipements et nous assurerons la connexion la plus efficace avec les stations des lignes de bus, du T6, du T10 et de la future ligne 15. Parce qu'elles sont bonnes pour nous et pour notre planète, les mobilités douces seront encouragées.
- Élus à la mairie, nous ferons alors partie de la gouvernance de l'intercommunalité (Territoire Vallée Sud-L'argent est compté, mais nos enfants, tout comme Grand Paris), dont les compétences sont nombreuses

Sur tous ces points, comme sur d'autres, nous serons à vos côtés pour une ville apaisée et dynamique, alliant justice sociale et écologie.

1. Didier Dincher 44 ans Ingénieur - Éditeur





2. Agnès Hartemann 59 ans Cheffe de service du groupe hospitalier La Pitié Salpêtrière





49 ans

24. Annie Vallet 60 Ans Cadre commercial en Analyste tarifaire Europe ingénierie audiovisuelle compagnie aérienne



39 ans Professeur des universités, chercheur en sciences sociales



26. Bénédicte Legros Cadre dans la métallurgie



54 ans Ingénieur en support informatique



3. Pierre Carrive Musicien, enseignant, directeur artistique



4. Nathalie Mangeard-Bloch 48 ans Directrice d'école



Philippe Saunier 47 ans Haut fonctionnaire du Ministère de la culture



6. Christine Genty 63 ans Assistante médicale retraitée



7. David Huynh 40 ans Consultant prévention santé au travail



28. Anaïs Bourbon 34 ans Cadre dans le secteur de l'environnement et du recyclage



56 ans Cadre d'une société Assistante dentaire financière - retraité



30. Sophie Pasquet



31. Daniel De Freitas Martins 22 ans Étudiant en Master d'Administration Publique



32. Isabelle Kuhn 73 ans Directrice des Ressources Humaines - retraitée



8. Constance Delamarre 29 ans Professeure documentaliste



9. Roland Rabeau 63 ans Enseignant en Génie Urbain Colonel honoraire



10. Margaux Geoffroy 22 ans Étudiante en Master de Sciences Politiques



11. Thibault Vermeulen 21 ans Étudiant en Aménagement et Urbanisme



12. Carole Charbonnier 49 ans Concertiste et enseignante



33. Christian Nachon 72 ans Médecin généraliste retraité



69 ans

34. Evelyne Caillarec 57 ans Chargée des ressources humaines dans les transports publics



35. Thibault Semblat Étudiant en Master Stratégie et marketing



36. Albane Gaspard 35 ans Chargée d'études en rénovation énergétique des bâtiments



37. Philippe Lefilleul 58 ans Chargé de plaidoyer associatif



13. Nicolas Trcera 40 ans Chercheur en sciences physiques



14. Isabelle Chivilo 54 ans Médecin généraliste orientation homéopathie



15. Loïc Michel 42 ans Entrepreneur dans les énergies renouvelables



16. Justine Chartier 19 ans Étudiante en Licence d'Histoire et Sciences politiques



17. Éric Catto 50 ans Inspecteur des Finances Publiques



38. Myriam Kedjour Aide-soignante en hôpital



39. Philippe Lorrain 67 ans Médecin généraliste retraité



40. Marie-Claude Siron Rédactrice scientifique en études spatiales - retraitée



41. Bernard Moreaux Cadre technique dans l'audiovisuel public



42. Hafida Briouel 30 ans Cadre administrative d'un établissement hospitalier



18. Eva Kacou Don 35 ans Étudiante en petite enfance



19. Sébastien Marrec 28 ans Urbaniste, chercheur en aménagement spatial



20. Valérie Rabeau 58 ans Comptable et responsable associative au foyer



21. Marc Boulkeroua 68 ans Ingénieur informatique, syndicaliste. Conseiller prud'homal



22. Mariane Dozolme 57 ans Secrétaire administrative de l'Éducation Nationale



43. Jean-Baptiste Cortet 56 ans Cadreur TV - intermittent du spectacle



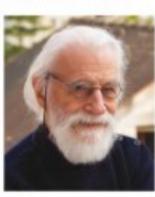
44. Valérie Gyselinck 55 ans Chercheuse en psychologie



45. Jean-Luc Reymond 54 ans Électronicien



46. Caroline Poncet 66 ans Artiste-Plasticienne



47. Jean-Claude Boussat 84 ans Architecte honoraire

UNE VILLE QUI TRANSMET

es enfants sont notre avenir! Ils ne seront pas la variable d'ajustement de notre politique municipale. Ainsi, le premier acte de notre mandature ne sera pas de repeindre le mobilier urbain ou d'augmenter les tarifs périscolaires, bien au contraire : équipements rénovés, activités périscolaires de qualité, alimentation bio, l'école sera notre priorité. Nous serons à l'écoute et dans le dialogue avec les enseignants. Ces derniers auront à la mairie, en la personne d'une adjointe issue de leurs rangs, un véritable interlocuteur, qui les comprend.

S'ouvrir au monde et partager, c'est aussi notre engagement. Autour des arts de la rue, nous renforcerons les occasions de nous rencontrer, sans distinction d'origine ou de milieu. Festival autour des cuisines et de la musique, cinéma en plein air... Clamart vous ressemble.

Priorité aux écoles

- Les interventions et réparations urgentes seront effectuées sans délai.
- Nous engagerons une programmation pluriannuelle de travaux prenant en compte l'accessibilité pour les enfants en situation de handicap et l'adaptation au changement climatique (isolation, travaux dans les cours pour protéger nos enfants de la canicule...).
- Nous augmenterons le nombre des agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (Atsem) qui aident les enfants à acquérir leur autonomie. Cela permettra aux enseignants de se consacrer pleinement à leurs activités.

Pour un partenariat de qualité, nous établirons une charte clarifiant leurs missions et les modalités de leurs interventions.

- Nous ramènerons les tarifs périscolaires (cantine, études surveillées, centre de loisirs) à leurs niveaux de 2015, soit une baisse de 30 % des tarifs actuels.
- Nous reverrons le système d'affectation des cars afin que toutes les écoles puissent organiser des sorties sans être pénalisées par leur éloignement.



2 Créer des places en crèches

- Nous veillerons à augmenter le nombre de places en crèches municipales pour faire face à l'arrivée de nombreuses familles.
- En parallèle, nous soutiendrons les crèches associatives parentales.
- Nous accompagnerons les assistantes maternelles pour trouver un logement adapté qui leur permettra d'être plus rapidement agréées.

3 Soutenir nos aînés

- Nous améliorerons la qualité des repas distribués par le Centre communal d'action sociale.
- Nous favoriserons le maintien à domicile des personnes âgées.
 Au sein du Territoire, nous ferons connaître et développerons les dispositifs proposés dans ce domaine.
- Nous veillerons au maintien des services de proximité (bureaux de poste par exemple). Les initiatives pour offrir un service de livraison de courses aux personnes âgées auront notre soutien.
- Nous les accompagnerons, à domicile, dans leurs démarches en ligne.
- Nous organiserons régulièrement des événements et initiatives intergénérationnelles (déjeuners

spectacles, conférences, ...) qui seront autant de moments de rencontre et de convivialité.

4 Agir pour bien manger

La cantine municipale doit permettre d'offrir à tous, sans distinction, une alimentation saine.

- Nous engagerons rapidement la transition vers une cantine 100 % locale et bio.
- Nous proposerons une alternative végétarienne quotidienne et une journée végétarienne hebdomadaire.
- Nous améliorerons les qualités gustatives des repas afin de réduire le gaspillage alimentaire (environ 4 tonnes par semaine).
- Avec les équipes pédagogiques intéressées, nous accompagnerons ces mesures par un programme d'éducation au « bien manger ».

5 Un festival des cuisines et musiques du monde

Tisser du lien entre les gens, les générations et les quartiers est essentiel.

Pour symboliser cela de manière joyeuse, nous créerons un festival qui mettra en valeur les associations locales et les Clamartois qui le souhaitent. Venez partager vos recettes tout en allant de concerts en pistes de danse!

100% LOCALES ET BIOS

Ca culture pour tous

Clamart dispose d'équipements offrant une programmation de qualité, ainsi que de plusieurs festivals (Petits Pois, centré sur les arts de la rue et très réputé, House & Peas et Festival Marto). Tout cela sera enrichi.

- Nous accueillerons des événements permettant aux jeunes de s'exprimer : festival musical Crea'Parc, Silent Parties (soirées dansantes avec casques sans fil diffusant le son d'un DJ), etc.
- Parallèlement à l'opération Clamart Plage, nous créerons un festival de cinéma en plein air.

 Nous commanderons à des artistes quelques grands décors urbains qui renforceront l'attractivité de notre ville.

do

 La Petite Bibliothèque Ronde doit au plus vite être remise en état.
 Elle sera rendue à l'association qui y mène depuis l'origine un travail apprécié des Clamartois et reconnu dans le monde entier.

notre patrimoine

Valoriser

• En bordure de la forêt et dans le voisinage des maisons extraordinaires de Jacques-Émile Lecaron, la Fondation Arp (atelier de Jean Arp et de Sophie Taeuber) est un lieu enchanteur. Nous travaillerons à ses côtés pour accroître sa fréquentation, notamment auprès de nos concitoyens et de nos écoliers.

DES TARIFS
PÉRISCOLAIRES
À-30%



UNE VILLE SOLIDAIRE

lus que jamais, offrir à tous les Clamartois les meilleures conditions d'accueil sera un enjeu de la prochaine mandature.

En effet, notre ville a vécu ces dernières années au rythme des programmes immobiliers ; cette explosion des logements, et donc du nombre d'habitants, pose la question, par exemple, de l'accueil de nos enfants en crèches et dans les écoles. Dématérialisation à marche forcée des procédures, fermeture d'un bureau de poste et de l'agence SNCF, toute une partie de la population ne s'y retrouve plus, à commencer par nos aînés. Avec l'arrivée du métro, le prix de l'immobilier s'envole et les moins favorisés d'entre nous ont de plus en plus de mal à se loger. Sur ces points, et d'autres encore, nous serons à vos côtés pour que Clamart appartienne à tous.

Faire confiance aux Clamartois

Les habitants peuvent utilement enrichir les propositions de la municipalité. Faisons-leur confiance !

 Nous redynamiserons les conseils de quartier en les informant très en amont de nos projets. Ils pourront ainsi s'en saisir et participer à leur co-construction.

Un budget participatif

 Nous créerons un budget participatif d'investissement. Chaque Clamartois pourra déposer un projet. Ils seront étudiés et co-construits avec les services municipaux avant d'être soumis au choix des Clamartois.

Une action municipale transparente

- Les conseils municipaux seront convoqués suffisamment en avance et à des horaires permettant à tous d'y assister.
- L'opposition sera représentée dans les instances significatives (attribution de logements sociaux, places en crèche, etc.).
- Nous proposerons davantage de place pour les tribunes dans Clamart
- Dans le cadre de l'Open Data (données ouvertes), nous rendrons accessibles de nombreuses données publiques (permis de construire. etc.).

Simplifier vos démarches

- Nous renforcerons les services dédiés à l'accès aux droits (handicap, conciliation, aides juridiques, etc.) et aux démarches administratives (informations, orientation et mise en relation, constitution des dossiers).
- Pour lutter contre la fracture numérique, nous vous accompagnerons pour constituer vos dossiers, faire vos inscriptions et demandes en ligne, commander et imprimer vos billets SNCF, etc.





Les départs à la retraite des médecins généralistes ne sont pas compensés, et la situation des spécialistes est tout aussi inquiétante.

Restaurer

l'offre de santé

- Nous attirerons de jeunes professionnels avec des aides à l'installation pour permettre l'ouverture d'une maison de santé multidisciplinaire, sans dépassement d'honoraires (secteur 1).
- Nous mettrons les moyens pour dynamiser les centres de santé municipaux.
- Parce que la municipalité siège à la commission de surveillance de l'hôpital Béclère, nous soutiendrons les demandes de réouvertures de lits, d'embauches de personnel, et de salaires décents.

Aider les femmes victimes de violences

- Nous offrirons des facilités d'accueil, d'hébergement et d'écoute pour les femmes sans solution de mise à l'abri.
- Au sein du conseil d'administration du CCAS (Centre communal d'action sociale), nous intègrerons des associations engagées dans la diffusion des droits et dispositifs dont les femmes peuvent bénéficier.



 Nous apporterons davantage d'aide aux associations qui luttent contre la précarité, l'exclusion et le décrochage scolaire.

Nous les associerons à nos actions, tout particulièrement dans le domaine de la réinsertion.

 La ville adhèrera au Réseau des collectivités territoriales pour une économie solidaire (RTES) pour bénéficier, entre autres, du partage des bonnes pratiques dans ce domaine.



15 Une police municipale efficace

La police municipale n'a pas vocation à se substituer à la police nationale, faute de quoi l'État se désengage et reporte sur notre budget les dépenses qui lui incombent. Notre police doit être sur le terrain pour faire respecter les arrêtés municipaux, la tranquillité publique, la salubrité et les règles de stationnement.

- Plutôt qu'un déploiement matériel disproportionné, nous privilégierons une politique globale de prévention, de médiation, et de répression lorsque nécessaire, seule approche réellement efficace.
- L'installation à grands frais des caméras de surveillance fera l'objet d'un bilan circonstancié (efficacité au regard du coût). En attendant les résultats de cette évaluation, nous suspendrons l'extension de la vidéoprotection.

6 Défendre la cause animale

- Nous désignerons un conseiller municipal dédié.
- Nous veillerons au respect de la cause animale (interdiction des cirques avec animaux, recours par la ville et ses sous-traitants à des produits non testés sur les animaux).
- Nous aménagerons des espaces clos pour permettre aux chiens de s'ébattre sans compromettre la sécurité des passants.
- De nombreuses espèces d'oiseaux ont disparu de nos villes (moineaux, mésanges, hirondelles...). Nous proposerons des mangeoires et des nichoirs adaptés aux petits gabarits.





UNE VILLE DYNAMIQUE

était une promesse du maire actuel : « renouer avec le développement économique et l'emploi ». On a vu ce qu'il en était. Si les logements poussent comme des champignons, les entreprises disparaissent. Or, quelle que soit leur taille, elles sont indispensables à notre attractivité : elles offrent des opportunités de travail à nos concitoyens et elles font fonctionner le commerce local.

Avec nous, l'axe de la RD 906 jusqu'au Petit-Clamart, par exemple, ne deviendra pas ce long canyon de logements que le maire nous concocte : nous y implanterons de l'activité pour qu'il soit aussi un bassin d'emplois. En effet, nous viserons l'équilibre économique entre les différents secteurs de la ville.

Une ville dynamique et attractive, c'est aussi une ville qui bouge. Vive le sport! Plutôt qu'un stade ruineux dont tout le monde a souligné le gigantisme et qui cannibalisera les autres équipements sportifs, améliorons ces derniers : ils en ont bien besoin.



Soutenir

Les commerces de proximité sont en souffrance (gêne occasionnée par des travaux mal coordonnés, préemptions de pas de porte qui demeurent vides...). Ils sont pourtant essentiels à notre qualité de vie.

- Avec une offre diversifiée d'animations régulières et des travaux de mise en valeur, nous soutiendrons l'attractivité des commerces dans tous les quartiers.
- Nous ferons venir des activités temporaires dans les locaux inoccupés (Pop-up Stores, galeries éphémères, artisanat, etc.).
- L'organisation des chantiers (voierie, etc.) sera pensée avec les commerces concernés pour préserver au mieux leur accès.
- Nous réaliserons des études d'impact sur le commerce local pour s'assurer que les grandes enseignes contribuent à dynamiser le secteur où elles sont implantées.



Situé à 7 minutes en train de Paris, et bientôt desservi par la ligne 15 du métro, le quartier Gare a tous les atouts pour attirer des entreprises qui, par ricochet, développeront l'activité des commerces implantés dans ce secteur.

- Dans le cadre de la concertation pour repenser ce quartier, nous proposerons l'installation d'entreprises et les démarcherons activement.
- Nous proposerons aussi la création d'espaces de travail partagé (co-working) et de télétravail (hubworking) pour offrir un ensemble de services efficaces et attrayants pour les entreprises et les particuliers.





Promouvoir l'économie sociale et solidaire

Nous accompagnerons activement la création de tiers-lieux en nous saisissant des opportunités immobilières qui se présentent pour les aider à s'installer.

Épiceries coopératives, recycleries, bricothèques (partage d'outils), services à la personne, etc. : ces activités participant de l'économie sociale et solidaire doivent trouver toute leur place à Clamart. Elles répondent à de vrais besoins, tout en créant de l'innovation sociale, des emplois, notamment en réinsertion.



Aider les jeunes à se lancer

Nous créerons dans le haut Clamart une pépinière d'entreprises. Ce sera un espace d'accueil, de conseil et d'accompagnement pour les jeunes qui créent et développent leurs entreprises à Clamart. Véritable lieu de formation, de rencontre et d'innovation, il sera doté d'équipements numériques accessibles à tous.

Une agriculture urbaine: c'est possible

- Nous créerons de nouveaux jardins partagés, notamment dans le haut Clamart.
- Nous nous appuierons sur des associations spécialisées et sur l'expérience des jardins existants (rue Danton, rue de la Roue, rue des Galvents). Cela permettra de soutenir des programmes d'éducation et d'établir des échanges entre les générations.
- Nous mettrons en relation ceux qui veulent consacrer tout ou partie de leur jardin à un potager sans en avoir le temps ou les compétences, et ceux qui veulent pratiquer cette activité sans disposer de jardin.
- Enfin, nous étudierons la création de petites fermes urbaines et solidaires.
- De nombreux espaces verts du haut Clamart pourraient être ainsi requalifiés avec l'appui des bailleurs sociaux, des associations et des structures d'insertion professionnelle, diminuant d'autant les charges d'entretien de ces espaces.



1 La ville propre et apaisée

- Nous donnerons les moyens aux services municipaux pour que nos rues redeviennent propres et que les dépôts sauvages disparaissent.
- Nous proposerons la création de nouvelles zones piétonnes et zones de rencontre (zones où les piétons ont la priorité absolue et où la vitesse de circulation des autres usagers est limitée à 20 km/h).

Rénover et enrichir les équipements sportifs

- En ramenant les travaux du stade Hunebelle à des proportions raisonnables (rénovation de la piste d'athlétisme et des gradins, création d'un lieu de restauration à petits prix et familial), nous pourrons redéployer nos efforts sur d'autres équipements et y enrichir l'offre.
- Ainsi, le gymnase Bretagne pourra être agrandi et ses abords retravaillés pour disposer notamment d'une salle de boxe et de terrains de futsal.
- Nous proposerons également au gymnase Condorcet la création d'un nouveau plateau multisports.

Un parc de jeux couvert

 Nous aménagerons un lieu couvert pouvant accueillir toboggans, jeux d'escalade, piscines à balles et autres trampolines. Nos enfants pourront se défouler, notamment quand il pleut ou que la place manque chez

25 Associations et convivialité

- Pour rapprocher haut et bas Clamart, nous organiserons le Forum des associations en alternance au stade Hunebelle et à la Cité de la Plaine.
- Nous organiserons une grande bourse d'échange pour les équipements sportifs, matériel de jardinage, instruments de musique, manuels, etc., qui parfois n'ont servi qu'une seule saison.

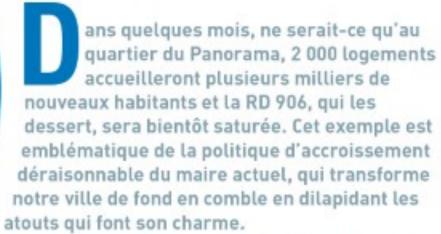
Ainsi, nous faciliterons l'accès à des pratiques nécessitant des achats trop coûteux pour certains, et nous lutterons par la même occasion contre le gaspillage.

UNE VILLE À TAILLE HUMAINE

26 Les grands projets réorientés

Nous reviendrons sur les grands projets controversés (Gare, les 3F, stade Hunebelle) pour les ramener à des dimensions raisonnables et soutenables.

- Nous consulterons les résidents des 3F pour identifier leurs besoins et répondre à leurs attentes. Nous agirons pour que le quartier soit amélioré, pour une meilleure mixité sociale tout en évitant le gâchis d'une destruction complète.
- Au quartier Gare, nous remettrons à plat le projet actuel. Nous proposerons, par exemple, d'intégrer davantage d'activités économiques, de déplacer la future école (prévue contre les voies ferrées), et d'y associer les circulations douces et d'améliorer l'interconnexion avec les bus.
- Au stade Hunebelle, nous réaliserons les travaux de rénovation nécessaires. La concertation permettra de définir les usages nouveaux qui pourraient y être intégrés.



Ce n'est pas ce développement que nous vous proposons. Nous voulons une ville apaisée, qui préserve notre qualité de vie. Pour que les transports en commun y soient praticables, pour qu'il reste possible d'y stationner, pour que les mobilités douces (marche, vélo) s'y développent, nous choisirons un urbanisme maîtrisé. Nos projets seront raisonnables financièrement, respectueux des exigences écologiques et proportionnés aux besoins réels des Clamartois. Nous mettrons toute notre énergie pour que chacun puisse trouver sa place dans la ville : accès des personnes handicapées, offre de soins renforcée, transports et connexions améliorés, avec nous, Clamart s'insérera au sein de la métropole du Grand Paris sans y perdre son âme.

27 Promouvoir la mixité sociale

 Les promoteurs immobiliers devront intégrer 30 % de logements sociaux dans leurs programmes à partir de 1 000 m² de plancher. En effet ce seuil a été porté à 4 000 m² par le maire actuel, contre l'avis du préfet.

28 Faciliter la vie des personnes handicapées

- Nous accélèrerons la mise aux normes des équipements publics, trop longtemps négligée.
- Nous travaillerons avec l'Éducation nationale pour développer la scolarisation en milieu ordinaire des élèves handicapés.
- Nous augmenterons le nombre de places de stationnement réservées.
- Nous améliorerons l'accessibilité (largeurs des trottoirs, rampes d'accès, repères tactiles, etc.), y compris lors des travaux.
- Nous soutiendrons activement la pratique du handisport.









Des atouts : les transports en commun

- Pour offrir une alternative à la voiture, nous ferons en sorte que les transports soient parfaitement connectés entre eux.
- Le Clam'Express tourne trop souvent à vide. Il faut revoir son fonctionnement (suppression de la réservation obligatoire, meilleure desserte des quartiers).
- Aux côtés des communes alentour, nous négocierons avec le STIF pour améliorer l'offre de bus passant par Clamart et désenclaver ainsi les différents quartiers.

30 Le stationnement : notre affaire à tous

- Nous mettrons en place une solution pour les visiteurs de riverains, affectés par le stationnement payant.
- Par ailleurs, nous ferons le bilan des zones payantes actuelles et lancerons une grande concertation sur le stationnement auprès des Clamartois.

31 Le vélo en toute sécurité

- Pour la sécurité et le confort des cyclistes, nous porterons la création de pistes cyclables à double sens, protégées et continues, qui s'insèreront dans les trajets du plan régional des RER-Vélo :
 - de Châtillon à Vélizy, le long de la D906,
 - de Soleil Levant à la gare (et au-delà vers Paris), reliant ainsi haut et bas Clamart,
- du terminus du futur tram T10 (en bas de la forêt) à Issy-les-Moulineaux (station Issy du RER C), permettant de mieux connecter le quartier Schneider.

32 Le vélo encouragé

- Les places de stationnement vélo (de la simple boucle jusqu'au parking sécurisé) seront triplées et déployées partout dans la commune, notamment à proximité des commerces et des équipements publics.
- Nous augmenterons les stations de vélos en libre-service, notamment dans le haut Clamart.
- Nous développerons l'usage du vélo par des formations ouvertes à tous.
- Nous fournirons, sous condition de ressources, une aide à l'acquisition de vélos, y compris d'occasion.

33 Respirons mieux

En Île-de-France, la pollution de l'air est responsable de 12 000 décès prématurés par an.

- Nous intègrerons la ZFE (Zone à faibles émissions) pour que les véhicules les plus polluants ne passent plus par notre ville. Il y a actuellement un corridor Clamart-Châtillon-Montrouge emprunté chaque jour par de vieux véhicules émetteurs de particules fines.
- Nous mettrons en place, sous condition de ressources et de nécessité, une aide municipale au remplacement des véhicules les plus polluants.



1

UNE VILLE AU RENDEZVOUS DU DÉFI CLIMATIQUE

n quelques années, l'écologie s'est imposée parmi les principales préoccupations de nos concitoyens.

Ces derniers en ont assez des incantations ; ils aspirent à de vrais changements.

Qu'il s'agisse de réduire les déchets, d'économiser l'énergie, de protéger les espèces pollinisatrices, d'agir pour assainir l'air, etc., l'échelon local a un rôle concret à jouer dans la transition écologique.

Sur ces questions, nous ne pouvons pas être taxés d'opportunisme : notre prise de conscience ne date pas d'hier. Depuis des années, en effet, nous nous engageons pour que Clamart soit au rendez-vous du défi climatique. Contrairement au maire sortant qui croit être « responsable » en promettant d'installer des ampoules LED dans l'éclairage public alors que ce dernier ne compte

que pour 0,1% de la consommation électrique à l'échelle de la commune, notre action sera volontaire et visera l'efficacité. La question est trop importante pour être traitée avec légèreté.

34 La forêt sanctuarisée

Depuis des années, ce poumon vert ne cesse de diminuer.

- Nous nous rapprocherons de l'État pour obtenir son classement en « forêt de protection », disposition du Code forestier qui garantit la pérennité de l'état boisé.
- En attendant, nous ne validerons aucun projet faisant à nouveau disparaître des pans de notre forêt. Ainsi, nous stopperons le projet d'élargissement à trois voies de l'avenue de Trébignaud qui traverse la forêt.

35 1000 nouveaux arbres

Nous planterons 1 000 arbres sur la commune. Pendant une canicule, la température d'une rue arborée est de 5 à 8 degrés inférieure à celle d'une rue sans arbre.

Nous agirons sur les espaces publics (écoles notamment), mais aussi sur les espaces privés en subventionnant sous conditions de ressources l'achat et la plantation d'arbres.

1000

36 Des plantations responsables

.................

37 Démarche zéro déchet

- Nous réduirons significativement les déchets dans tous les services de la mairie.
- Nous sensibiliserons usagers et commerçants à la réutilisation des contenants (sacs à pain, boîtes et bocaux...). En effet le meilleur déchet est celui qui n'existe pas.
- Nous installerons des collecteurs d'habits à destination d'associations de réinsertion. Ils seront implantés dans des espaces ne risquant pas d'être pillés.

nous privilégierons les espèces locales, vivaces et mellifères. Nous créerons des haies vives (structures végétales associant arbres, arbustes et buissons), qui offrent abri et nourriture à de nom-

Plutôt que de verdir à grand ren-

fort de fleurs annuelles, gourmandes

en eau, en engrais et en entretien,

- Nous accorderons des permis de végétaliser devant chez soi sans qu'il y ait de gêne pour les passants.
- Nous autoriserons la création de toits-terrasses végétalisés dans les zones pavillonnaires.

breux oiseaux et insectes.



38 Faire des économies d'énergie

- Un économe de flux (spécialiste de la prévention des gaspillages) nous proposera des mesures efficaces d'économie d'énergie dans les équipements publics.
- La rénovation thermique des écoles sera une de nos priorités.
- Avec les économies réalisées, nous pourrons augmenter progressivement la part d'énergie verte utilisée par les services municipaux.
- Nous mettrons en place un plan de sensibilisation et d'accompagnement des Clamartois à la sobriété énergétique. Les plus modestes seront aidés pour installer chez eux des dispositifs qui réduiront leur consommation d'énergie... et donc leur facture.

39 Développer les énergies vertes

Produire de l'énergie verte (provenant de sources ne polluant pas) et indépendante, c'est possible et c'est même l'avenir.

- Nous évaluerons le potentiel de développement de ces énergies sur notre territoire. Nous réaliserons le cadastre solaire pour identifier les toitures pouvant utilement être mises à profit par les Clamartois.
- Nous vous accompagnerons dans vos projets de production d'énergie renouvelable.
- Nous proposerons une production d'énergies vertes (géothermie, hydrogène...) à l'échelle intercommunale.





40 Une vraie exigence écologique pour nos projets urbains

- Dans les constructions où nous sommes maîtres d'ouvrage, nous prendrons systématiquement en compte les normes environnementales les plus exigeantes.
- Nous établirons une charte destinée aux promoteurs pour préciser nos attentes environnementales et sociales.

0% PESTICIDES

A1 Réduisons le bitume

- Parce que le bitume contribue au réchauffement des villes, nous réduirons sa part dans l'aménagement urbain et nous augmenterons la taille obligatoire des surfaces de pleine terre dans les zones denses.
- Nous adapterons les cours d'écoles pour mieux protéger nos enfants de la canicule (végétalisation, auvents, surfaces de terre et copeaux, etc.).

Stop pesticides!

• Malgré leur dangerosité pour les utilisateurs, les riverains et la biodiversité, des pesticides sont encore utilisés, notamment par les services de la mairie. Nous bannirons leur usage sur le territoire de la commune.